

DOSSIER DE PRESSE

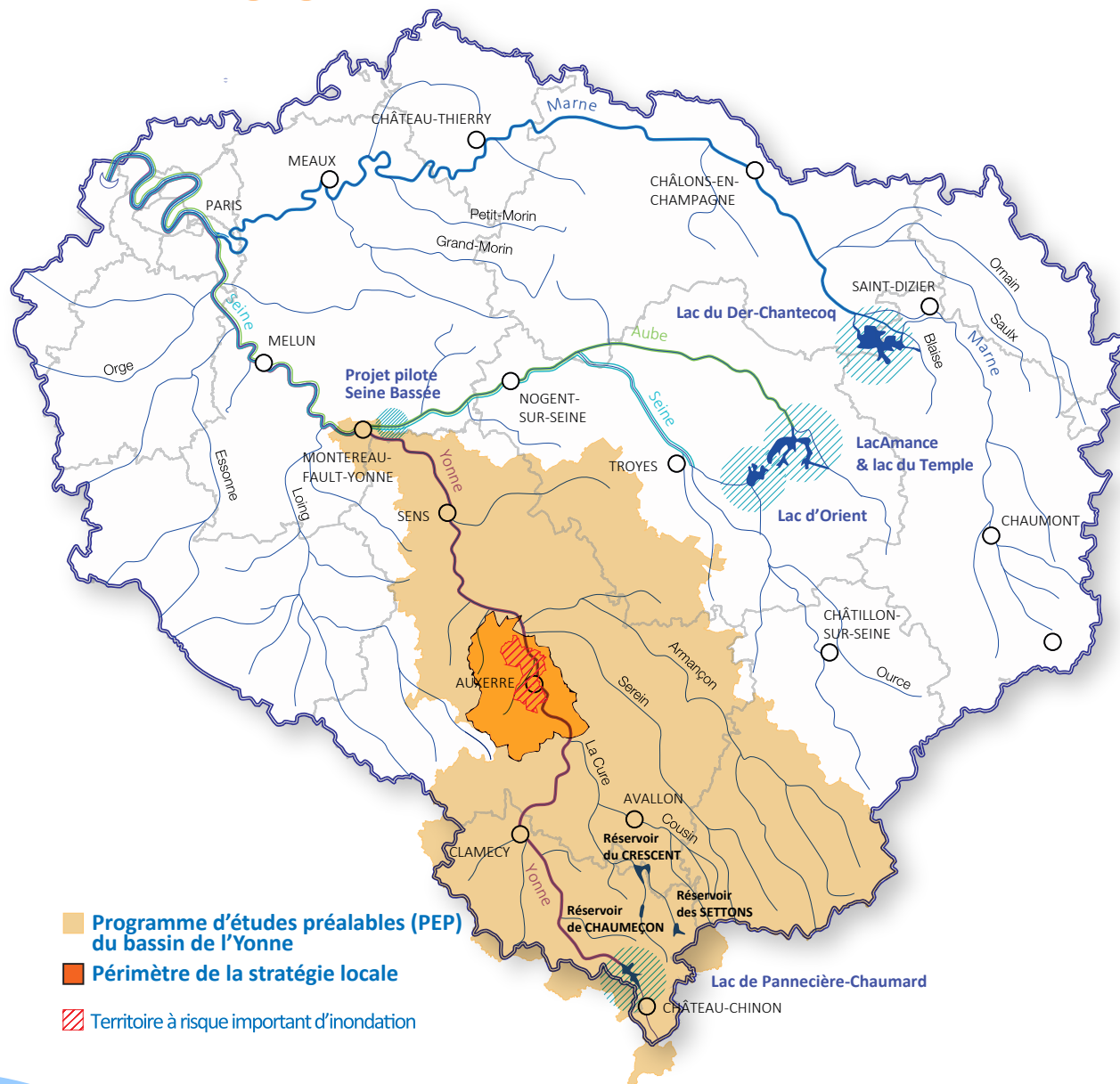


**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Syndicat Mixte
Yonne Médian



PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES (PEP) DU BASSIN DE L'YONNE



CONTEXTE

À la suite de la crue de 2018 et afin de concrétiser ces recommandations, le Préfet coordonnateur de bassin a demandé de poursuivre la structuration territoriale de la compétence GEMAPI menée par le sous-Préfet d'Avallon et désigné le Préfet, Jean-Luc COMBE, pour accompagner les parties prenantes du bassin de l'Yonne afin de mettre en œuvre des mesures opérationnelles au travers d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin de l'Yonne.

Initiée dès le 10 décembre 2019 par une conférence territoriale pilotée sous l'égide du Préfet de l'Yonne, du Président du Syndicat Mixte Yonne Médiann et du Président de l'EPTB Seine Grands Lacs, les parties prenantes et les structures en charge de la compétence GEMAPI ont fait le constat d'une récurrence des inondations sur le bassin de l'Yonne : 6 événements importants et impactant depuis les années 2000 (2001, 2013, 2016, 2018 par débordement de l'Yonne et de ses affluents) et d'une aggravation des inondations par ruissellement. Ce constat a abouti sur la nécessité d'une réflexion collective à l'échelle du bassin de l'Yonne pour prévenir et lutter contre les inondations et définir une stratégie globale de gestion par le biais d'un **Programme d'Études Préalables**.

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES (PEP) ?

Un contrat conclu volontairement entre des collectivités locales (établissement public de coopération intercommunale, syndicats mixtes, établissements publics, ...) et l'Etat, pour une durée moyenne de trois ans. Il est le préalable nécessaire à un PAPI dit « complet ou de travaux » d'une durée de six ans renouvelables, qui met en œuvre les actions définies dans le Programme d'Études Préalables. Il permet d'agir dans une logique amont/aval de bassin versant (des sources à la confluence) selon 7 axes d'intervention :

• AXE 1
AMÉLIORATION
DE LA CONNAISSANCE
ET DE LA CONSCIENCE
DU RISQUE

• AXE 2
SURVEILLANCE,
PRÉVISION DES CRUES
ET DES INONDATIONS

• AXE 3
ALERTE ET GESTION DE
CRISE

• AXE 4
PRISE EN COMPTE
DU RISQUE INONDATION
DANS L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

• AXE 5
RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ
DES PERSONNES ET DES BIENS

• AXE 6
RALENTISSEMENT DYNAMIQUE
DES ÉCOULEMENTS

• AXE 7
GESTION DES OUVRAGES
DE PROTECTION HYDRAULIQUES

IL CONSTITUE UN LEVIER FACILITANT LA MOBILISATION DE FINANCEMENTS POUR LIMITER LE RESTE À CHARGE DES MAÎTRES D'OUVRAGE.



SENS, QUAI JEAN-MOULIN , MERCREDI 24 JANVIER 2018 À 12H45

LE PEP : QUEL PORTAGE ?

Afin de piloter ce Programme d'Études Préalables, les partenaires ont désigné par délibération le Syndicat mixte de l'Yonne Médian comme chef de file. Il a été convenu entre les partenaires, et acté par le Syndicat mixte de l'Yonne Médian, de la nécessité de coopérer avec le Syndicat mixte de l'EPTB Seine Grands Lacs. Ce dernier est en capacité d'accompagner la démarche territoriale au travers de son expérience d'animation et de conduite de projets menés par ailleurs dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne, du PAPI de Troyes et du bassin de la Seine Supérieure, du PEP du bassin du Loing, du PEP Marne Vallage et Perthois. Le portage du programme est donc assuré par l'EPTB Seine Grands Lacs.

LE PROGRAMME D' ACTIONS COMPREND :

68 actions
réparties dans
les 7 axes
du dispositif

21 maîtres
d'ouvrages

3 partenaires
financiers

3,9 millions
d'euros
d'engagements

2,2 millions
d'euros
de subventions

L'OBJECTIF DE LA RÉUNION DU 28 AVRIL 2023 : IL S'AGIT D'UN COMITÉ DE PILOTAGE ET PLUS PRÉCISÉMENT DU PREMIER COMITÉ POUR LA PHASE OPÉRATIONNELLE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME. L'ENJEU EST DOUBLE, D'UNE PART, RÉUNIR LES ÉLUS POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS MARS 2022 ET D'AUTRE PART, FAIRE UN PREMIER POINT D'AVANCEMENT SUR LES ACTIONS.



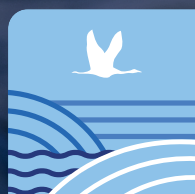
CONTACTS

PATRICK OLLIER,
Président de Seine Grands Lacs et porteur du PEP

PASCAL GOUJARD,
Directeur de l'appui aux territoires
06 11 76 87 05
pascal.goujard@seinegrandslacs.fr

GUILLAUME HAMON MARIE
Animateur du PEP du bassin de l'Yonne
03 25 77 70 07 / 06 29 50 31 67
guillaume.hamonmarie@seinegrandslacs.fr

28 boulevard Victor Hugo · 10000 Troyes



**SEINE
GRANDS
LACS**

Établissement public territorial de bassin
12 rue Villiot - CS 0001
75012 Paris